

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de Châteaubernard (Charente)

Séance du 10/07/2018

Date de la convocation
04/07/2018

Date d'affichage
04/07/2018

L'an 2018, le 10 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard, régulièrement convoqué, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Yves BRIAND, Maire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	24	27

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, Mme ROY Karine, M. OURTAAU Philippe, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, Mme ROUMEAU Angélique, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, M. ETEVENARD Marc, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à M. BRIAND Pierre-Yves, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme PEREIRA Ana à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

A été nommée secrétaire : Mme GOMBAUD Christel

SOMMAIRE

- 2018_07_01 Adhésion à l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA)
- 2018_07_02 Autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention avec l'association "ADRESSE" et de signer des contrats de mise à disposition avec la même association pour répondre à des besoins ponctuels
- 2018_07_03 Echanges de terrains
- 2018_07_04 Information sur l'attribution du marché de fourniture et d'installation de chaudières
- 2018_07_05 Information sur l'attribution du marché de fourniture et installation de matériaux d'isolation pour les écoles de la Combe des Dames
- 2018_07_06 Admission de créances en non-valeur
- 2018_07_07 Attribution d'une subvention associative
- 2018_07_08 Modification du tableau des effectifs

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_01

Adhésion à l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la Région Aquitaine, la communauté urbaine de Bordeaux et la mairie de Floirac ont créé en 2008 l'AMPA (Association Marchés Publics d'Aquitaine)

Au 16 mars 2018, l'AMPA compte 1 504 membres actifs ou associés.

Aujourd'hui face aux contraintes économiques auxquelles la France doit faire face, l'équilibre des dépenses publiques est devenu une priorité nationale. Dans ce contexte, la maîtrise de l'achat public s'impose à tous les acteurs concernés.

L'AMPA se donne pour mission de développer la coopération entre les acheteurs et simplifier l'achat public.

L'AMPA met à disposition une plateforme de dématérialisation des Marchés Publics (demat-ampa.fr) et une centrale d'achats publics (capaqui.fr) dont le chiffre d'affaires est en constante progression et qui, rappelons-le, aura été la première à être créée à l'échelle d'une région.

Pour bénéficier des services de cette structure associative, une cotisation annuelle de 50 € est sollicitée.

L'adhésion permet :

- De participer aux rencontres entre adhérents
- De participer à des groupes de travail thématiques
- De suivre des ateliers de formation
- D'avoir un accès illimité à la centrale d'achats publics CAPAQUI

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'adhésion de la ville de Châteaubernard à l'AMPA permettant de participer à la vie de l'Association et d'accéder à la centrale d'achats publics CAPAQUI
- d'autoriser le paiement du montant de la cotisation annuelle s'élevant à 50 euros par an

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï le Maire en son exposé,

Après en avoir délibéré,

- PROCÈDE à l'adhésion de la ville de Châteaubernard à l'AMPA permettant de participer à la vie de l'Association et d'accéder à la centrale d'achats publics CAPAQUI
- AUTORISE le paiement du montant de la cotisation annuelle s'élevant à 50 euros par an

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_02

Autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention avec l'association "ADRESSE" et de signer des contrats de mise à disposition avec la même association pour répondre à des besoins ponctuels

L'ADRESSE est une association d'aide pour l'insertion par l'activité économique. Elle met à disposition des personnes pour des travaux auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et des associations.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser M le Maire :

- A signer une proposition commerciale en vue de la mise à disposition de personnel pour répondre à des besoins ponctuels
- A signer les contrats de mise à disposition

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire

- A signer une proposition commerciale en vue de la mise à disposition de personnel pour répondre à des besoins ponctuels
- A signer les contrats de mise à disposition

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_03

Echanges de terrains

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur les échanges de terrains dans les conditions suivantes :

- Acquisition par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M REVOL Eric d'une partie de la parcelle cadastrée AV 183 pour une superficie d'environ 14m² (sous réserve de bornage)
- Acquisition par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M RAFFIN Yann d'une partie de la parcelle cadastrée AV 180 pour une superficie d'environ 12 m² (sous réserve de bornage)
- Rétrocession par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M RAFFIN d'une partie de la parcelle cadastrée AV 183 d'une superficie d'environ 1 m² (sous réserve de bornage)

Les frais de notaire, de géomètre sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal,
Ayant oui le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement sur les échanges de terrains dans les conditions suivantes :

- Acquisition par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M REVOL Eric d'une partie de la parcelle cadastrée AV 183 pour une superficie d'environ 14m² (sous réserve de bornage)
- Acquisition par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M RAFFIN Yann d'une partie de la parcelle cadastrée AV 180 pour une superficie d'environ 12 m² (sous réserve de bornage)
- Rétrocession par la ville de Châteaubernard à l'euro symbolique à M RAFFIN d'une partie de la parcelle cadastrée AV 183 d'une superficie d'environ 1 m² (sous réserve de bornage)

Vote
Aucun

D. n° 2018_07_04
Information sur l'attribution du marché de fourniture et d'installation de chaudières

Conformément au règlement de la commande publique de la ville de Châteaubernard, le conseil municipal est informé de l'attribution du marché relatif à la fourniture et l'installation de chaudières

Consultation lancée le 04 juin 2018 sur la plateforme « marchés-publics »
La date de remise des offres était fixée au 22 juin 2018 à 12h.

Ouverture des plis le 25 juin 2018

Critères de sélection

- Prix 40%
- Valeur technique de l'offre 50%
- Visite sur site 10%

Une entreprise a remis une offre

- SARL BINAUD

Vu l'avis de la commission MAPA (constituée des membres de la commission d'appel d'offres), conformément aux critères d'attribution fixés au règlement de la consultation

SARL BINAUD est proposée

■ Montant de l'offre retenue :

- Montant HT : 73 841,77 €
- Montant TTC : 88 610,12 €

Le Conseil Municipal a été informé de l'attribution du marché de fourniture et d'installation de chaudière.

Vote
Aucun

D. n° 2018_07_05

Information sur l'attribution du marché de fourniture et installation de matériaux d'isolation pour les écoles de la Combe des Dames

Conformément au règlement de la commande publique de la ville de Châteaubernard, le conseil municipal est informé de l'attribution du marché relatif à la fourniture et l'installation de matériaux d'isolation pour les écoles de la Combe des Dames

Consultation lancée le 08 juin 2018 sur la plateforme « marchés-publics »
La date de remise des offres était fixée au 29 juin 2018 à 12h.

Ouverture des plis le 29 juin 2018 à 14h

Critères de sélection

- Prix 40%
- Valeur technique de l'offre 50%
- Visite sur site 10%

Une entreprise a remis une offre

- SARL TOIT'AVENIR - Cognac

Vu l'avis de la commission MAPA (constituée des membres de la commission d'appel d'offres), conformément aux critères d'attribution fixés au règlement de la consultation

SARL TOIT'AVENIR est proposée

■ Montant de l'offre retenue :

- Montant HT : 105 730,38 €
- Montant TTC : 126 876,46 €

Le Conseil Municipal a été informé sur l'attribution du marché de fourniture et d'installation de matériaux d'isolation pour les écoles de la Combe des Dames.

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_06
Admission de créances en non-valeur

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur des créances suivantes :

- 1763,53 € (cantine –garderie-CLSH de 2017 à 2018) –Motif : mesure imposée suite à la décision de la commission de surendettement
- 711,23 € (cantine –garderie-CLSH de 2016 à 2018) –Motif : mesure imposée suite à la décision de la commission de surendettement

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Valide les admissions en non-valeur dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_07
Attribution d'une subvention associative

Dans le cadre de l'enveloppe votée par le conseil municipal au titre des subventions associatives, il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir répondre favorablement à la proposition suivante

ASSOCIATION	Motivation	Montant 2018
ASV Boules Lyonnaises	Subvention exceptionnelle pour participation au championnat de France	650 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve l'attribution d'une subvention associative dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_07_08
Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre d'avancements de grade, il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce sur la modification du tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

A compter du 1^{er} septembre 2018

Suppression de postes	Création de postes
1 poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
1 poste à temps complet d'adjoint administratif	1 poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve la modification du tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus.